



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 27 Mars 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500468-20250327-2025044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2025

Délibération n° **2025-44 R**
Objet : **Affectation des
résultats 2024 - Budget
Principal**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Sept Mars à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Dix Sept Mars deux mille vingt-cinq
à la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le
Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à
l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 23
Nombre de votants : 29

Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Jehanne MARROU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Patrice RENOUF, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Madame Véronique CONSTANS, Monsieur Olivier LEFRANCOIS.

Représentés :

Madame Wiebke SILVE donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER
Monsieur Pierre BRUYAT donne pouvoir à Madame Véronique CONSTANS

Suite à l'approbation du Compte Administratif, Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2024 du budget principal de la Commune tels qu'ils ressortent du Compte Administratif 2024, qui font apparaître un résultat de clôture de fonctionnement d'un montant de **2 537 625,80 €**.

Madame le Maire propose au conseil l'affectation de cet excédent comme suit :

A – Déficit de clôture d'investissement	-1 473 852.74 €
B – Solde des restes à réaliser	- 138 221.76 €
Besoin de financement	1 612 074,50 €
Résultat de fonctionnement	2 537 625,80 €
C – de couvrir le besoin de financement (1068)	1 612 074,50 €

D – de mettre en réserve complémentaire (1068)	525 551,30 €
E – de reporter en section de fonctionnement le solde (002)	400 000,00 €

Madame le Maire entendu,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 20 mars 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** l'affectation des résultats 2024 du budget principal comme suit :

A – Déficit de clôture d'investissement	-1 473 852.74 €
B – Solde des restes à réaliser	- 138 221.76 €
Besoin de financement	1 612 074,50 €
Résultat d'exploitation	2 537 625,80 €
C – de couvrir le besoin de financement (1068)	1 612 074,50 €
D – de mettre en réserve complémentaire (1068)	525 551,30 €
E – de reporter en section de fonctionnement le solde (002)	400 000,00 €

Fait à Embrun,

Le 28 Mars 2025

Madame Le Maire

Chantal EYMEOUD

